

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01865
Numéro SIREN : 431 290 188
Nom ou dénomination : A E PETSCHÉ

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt 32892

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/10/2019
Numéro de dépôt : 2019/32892
Type d'acte : Décision(s) du président
Démission de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : A E PETSCHÉ
Forme juridique : Société par actions simplifiée
N° SIREN : 431 290 188
N° gestion : 2014 B 01865



A E PETSCHÉ SAS
Société par actions simplifiée with a share capital of EUR 38,112.25
13-15 Rue du Pont des Halles
94150 Rungis
431 290 188 RCS Créteil
(la « Société ») / (the "Company")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 14 OCTOBRE 2019

MINUTES OF THE DECISIONS OF THE CHAIRMAN
DATED AS OF 14 OCTOBER 2019

L'an deux mille dix-neuf,

In two thousand and nineteen,

Le quatorzième octobre,

On the fourteenth of October,

M. Christopher STANSBURY, en sa qualité de président de la Société,

Mr. Christopher STANSBURY, as Chairman of the Company,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

After having taken knowledge of the following documents:

- la lettre de démission de Gregory TARPINIAN de son mandat social de Directeur Général de la Société ;
- les statuts de la Société ;

- the resignation letter of Mr. Gregory TARPINIAN from his functions as General Manager of the Company;
- the bylaws of the Company;

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

Took the decisions hereafter on the following agenda:

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- Prise d'acte de la démission de M. Gregory TARPINIAN de ses fonctions de Directeur Général de la Société ; et
- Pouvoirs en vue des formalités.

- Acknowledgement of the resignation of Mr. Gregory TARPINIAN from his functions as General Manager of the Company; and
- Power of attorney to perform the legal formalities.

PREMIERE RESOLUTION

Prise d'acte de la démission de M. Gregory TARPINIAN de ses fonctions de Directeur Général

FIRST RESOLUTION

Acknowledgement of the resignation of Mr. Gregory TARPINIAN from his functions as General Manager of the Company

Le Président, après avoir pris acte :

The Chairman, after having taken knowledge of:



- de la lettre de démission de Gregory TARPINIAN de son mandat social de Directeur Général de la Société ; et
- des statuts de la Société ;

Prend acte de la démission, avec effet à compter du 30 avril 2019, de M. Grégory TARPINIAN de ses fonctions de Directeur Général ;

Cette décision est adoptée par Le Président.

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

Le Président **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions pour effectuer toutes formalités légales et faire tous dépôts, publicités et déclarations prévus par la législation ou la réglementation en vigueur, consécutifs aux décisions prises aux termes des résolutions qui précèdent.

Cette décision est adoptée par le Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.



Christopher STANSBURY
Président / Chairman

- the resignation letter of Mr. Gregory TARPINIAN from his functions as General Manager of the Company, and
- the bylaws of the Company;

Acknowledged the resignation, with effect as from the adoption of the decision hereof, of Mr. Gregory TARPINIAN from his functions as General Manager of the Company

This decision is adopted by the Chairman.

SECOND RESOLUTION

Power of attorney to perform the legal formalities

The Chairman **granted** all powers to the holder of originals, copies or excerpts of these minutes in order to complete all legal formalities and to make all filings, publications and statements provided by applicable laws and regulations following the adoption of the above decisions.

This decision is adopted by the Chairman.

These minutes have been drafted in accordance with the above and were signed by the Chairman.

